

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2003)

Heft: 171-172

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

EN BREF



GENÈVE

• Les années fastes avec excédents de recettes sont terminées pour le canton de Genève. Le Conseil d'État a établi un budget 2004 de fonctionnement qui prévoit un déficit de 554,3 millions de francs. Un redressement est nécessaire en 2005. Si le projet de budget 2004 s'avère conforme à la réalité, Genève devra emprunter le milliard de francs qui lui manque. La dette cantonale se creusera d'autant et pourrait alors atteindre l'an prochain quelque 11 milliards de francs.

• Deux tonnes d'œufs d'esturgeons d'une valeur de près de trois millions de francs ont été confisquées au port franc de Genève. Selon l'Office vétérinaire fédéral, cette prise est l'une des plus importantes portées au commerce illégal de caviar. Les différentes variétés d'œufs d'esturgeons sont protégées depuis 1997 par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages

menacées d'extinction (CITES). L'exportation du caviar est soumise à la détention d'un permis et au respect des quotas. L'importation en Suisse est également soumise à autorisation.



THURGOVIE

• Le Grand Conseil thurgovien est plutôt favorable à une interdiction des affiches publicitaires pour le tabac et l'alcool. Par 63 voix contre 54, il a accepté une motion dans ce sens.



BERNE

• Le Gouvernement bernois a débloqué 2,7 millions de francs pour l'assainissement du chemin de fer de montagne Montreux-Oberland bernois. Les coûts d'assainissement se montent globalement à 18,3 millions. Le canton de Vaud y investira 5,8 millions. Les rails de la ligne étroite posés dans les années soixante doivent en effet être restaurés. Parmi les travaux prévus, une nouvelle installation de lavage pour le

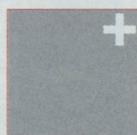
matériel roulant remplacera l'ancienne à Montreux.



LUCERNE

• Emmen ne naturalisera provisoirement plus de ressortissants étrangers. L'Exécutif communal a décidé d'introduire un moratoire. De plus, il fera examiner les conséquences de la récente décision du Tribunal fédéral qui avait jugé discriminatoire le refus, en mars 2001, de la nationalité à cinq candidats originaires des Balkans.

• Lucerne renoue avec la tradition. Depuis dix ans, il n'y avait plus d'orchestre du Festival de Lucerne. Le grand chef d'orchestre italien, Claudio Abbado, y a remédié. Lors du gala d'ouverture du festival, il a proposé à l'intendant, Michael Haefliger, de créer une nouvelle phalange. Il a rassemblé des musiciens provenant de plusieurs formations différentes et, après seulement trois semaines de répétitions, a donné deux concerts splendides avec notamment une magnifique interprétation de la 2^e symphonie de Gustav Mahler.



SOLEURE

• Le nouvel élu au Gouvernement soleurois, Roberto Zanetti (PS), a repris début octobre le Département de l'économie laissé vacant par le départ de Thomas Wallner (PDC) pour raison d'âge. Le nouveau Conseil d'Etat se compose de deux PRD, deux PS et un PDC.



BÂLE

• Deux léopards des neiges sont nés au zoo de Bâle. Deux femelles ont mis bas en même temps. Les deux petits ont le même père : le mâle Puschkin. Le public peut découvrir la nouvelle famille depuis quelques jours. Les petits sortent surtout le matin et le soir. Les deux mères sont unies comme les doigts de la main. Elles nourrissent même mutuellement leurs petits.



SAINT-GALL

• Le plus gros sapin rouge du monde se trouve dans la vallée du Calfeisen dans le canton de Saint-Gall. L'arbre multicentenaire possède un diamètre de 1,84 m et un volume de 22 mètres cubes de bois. Cet imposant arbre existait déjà en 1652, lorsque les derniers Walser venus du Valais ont quitté le Calfeisental. Comme par le passé, l'arbre est encore très vigoureux.

**HENRIETTE
GERMAIN-NICOLET**

*Une question sur votre abonnement,
un numéro perdu, une offre promotionnelle,
votre réabonnement, un changement d'adresse :*

Service abonnements de



**DIP - 18-24, quai de la Marne
75164 PARIS Cedex 19**
Tél. : +33 (0)1 44 84 85 00
Fax : +33 (0)1 42 00 56 92